

## Compte Rendu Café Discussion APE du 2 octobre 2015

### SUJETS PRIMAIRE

#### 1. Retours positifs de nouvelles familles

Equipement des classes, apprentissage des langues.

#### 2. Garderie maternelle pendant le KEMVO

Question : des parents qui ont inscrit un enfant au Kemvo au primaire aimeraient pouvoir laisser un frère ou un sœur de maternelle à une garderie pendant ce temps pour leur éviter de devoir venir à l'école à 15h15 puis à 16h30.

Réponse APE : le KEMVO a déjà posé cette question à la direction de l'école mais celle-ci ne souhaite pas accueillir des maternelles –moins autonomes que les primaires- qui viendraient grossir les effectifs d'enfants présents en dehors des horaires d'école. En effet cette présence impose une surveillance supplémentaire au personnel administratif de l'établissement, ce que la direction juge déjà à la limite du gérable avec le nombre actuel d'enfants au kemvo. La direction a indiqué l'année dernière que l'éventualité d'une garderie pourra être envisagée quand l'agrandissement coté cour primaire sera fait (bâtiment avec ouverture/fermeture indépendante de celle du lycée).

Cependant l'APE reposera la question pour montrer la constance de la demande des familles et en informera les gestionnaires du KEMVO.

#### 3. Livraison de plats chauds pour le primaire

Question : serait il possible d'avoir une cantine ou à défaut une livraison de plats chauds par traiteur ?

Réponse APE : la demande d'une cantine est une question récurrente des parents. Il a été acté par la direction qu'avec l'agrandissement en cours sera proposé un plat chaud aux enfants du primaire et maternelle (livraison traiteur), un projet à horizon de 2 ans à priori.

En attendant que la future cantine soit opérationnelle, des parents aimeraient étudier la faisabilité d'une livraison de plats chauds. L'APE a posé la question à la direction qui ne le souhaite pas (trop de complications à gérer étant donné le peu d'espace actuel et la durée minutée des repas).

#### 4. Quotidien au réfectoire

- Des enfants réchauffent des boites en inox au micro ondes => risque d'endommager le matériel. Nécessité de sensibiliser les personnes qui surveillent la pause méridienne pour que les plats en inox ne passent plus au micro ondes, et peut-être de mettre des pancartes au dessus des micro-ondes.

Réponse de la direction : La direction était déjà au courant. Les personnes chargées de la pause méridienne sont désormais vigilantes (informées dès la rentrée).

- Les enfants peuvent ils boire de l'eau au réfectoire ? à priori il a été annoncé dans les réunions de classe que cela n'est pas possible, pourtant c'était fait l'an passé. Qu'en est-il vraiment ? Pourquoi ce changement ?

Réponse de la direction. Contrairement à ce qui a pu être dit lors de réunions de classe, les enfants peuvent bien boire de l'eau au réfectoire. Des gobelets sont à leur disposition. Ils peuvent aussi remplir leur gourde.

#### 5. Information médicale

- Souhait des parents d'avoir plus d'informations sur le suivi médical. Une visite est elle faite tous les ans ? qu'est ce qui est contrôlé ?
- L'infirmière fait elle un suivi des vaccinations ?

=>Réponse APE : l'APE va poser les questions au conseil d'école.

- Souhait de connaître à l'avance quand leur enfant passe la visite médicale (apparemment en GS des enfants ont déjà eu visite médicale depuis la rentrée sans que les parents ne soient informés).

Réponse de la direction : M Dib s'excuse de ne pas avoir prévenu les parents de GS à temps. C'est un oubli de sa part. D'habitude les parents sont prévenus en avance.

#### 6. Question sur les devoirs en néerlandais

Une maman se plaint de ne pas avoir été prévenue en avance que son enfant devait préparer un exposé en néerlandais:

Réponse APE : les points concernant l'organisation du travail dans une classe est à voir directement avec l'enseignant.

#### 7. Voyages de classe

- Souhait des parents que l'APE suivre de près les budgets des voyages proposés pour éviter des voyages trop onéreux comme celui de Delft l'an passé.

Réponse de l'APE : les projets de voyage sont présentés lors du premier conseil d'école ( le 3 novembre). L'APE a demandé à pouvoir consulter les projets avant le conseil d'école pour avoir le temps de bien les examiner.

Réponse de la direction : M Dib nous a indiqué que les dossiers n'étaient pas encore finalisés (à la veille des vacances d'automne). Nous ne pourrons donc pas les consulter avant le conseil d'école.

- Proposition de mener des actions par l'association pour baisser le prix des voyages ( vente de gâteaux, etc..). idée à concrétiser via les parents relais en fonction des projets de classe ??

Réponse APE : sera rappelé lors du conseil d'école.

- Souhait que les instits rappellent systématiquement l'existence de la caisse de solidarité lors des réunions sur les voyages.

Réponse APE : sera rappelé lors du conseil d'école.

### **8. Récréations**

- Y a-t-il un projet de réfection de la cour maternelle ?

Réponse APE : oui il est inscrit au budget 2016 ( devrait être fait avant la fin de l'année scolaire).

- Serait il possible d'introduire des jeux de balles pour les maternelles ? (à priori les ballons sont interdits).

Réponse APE : la question sera posée au conseil d'école.

- Souci de voir le nombre élevé d'enfants avoir leur temps de récréation tous ensemble (pas assez d'espace pour jouer au foot par exemple). Souhait des parents de créer 2 temps décalés de récréation.

Réponse de la direction : M Dib nous indique qu'étant donné la complexité des emplois du temps des professeurs de langues (qui interviennent en maternelle et primaire sans pause), il n'est pas possible de dédoubler les temps de récréation. Cette question sera néanmoins posée en conseil d'école.

### **9. Fête de fin de primaire pour les CM2**

- Souhait des parents relais de CM2 d'organiser une fête en y associant l'école, pour marquer la fin du primaire. Chaque enfant pourrait a cette occasion recevoir un cadeau ( livre, etc..).

Réponse APE : cette question sera posée au conseil d'école.

### **10. Emplois du temps et professeur référent**

- Souhait des parents de disposer de l'emploi du temps de leurs enfants. Certains instits ont refusé de les communiquer (CE1 jaune).

Réponse de l'APE : la même demande a été faite l'an dernier. M Dib avait donné son accord pour que soient diffusés les emplois du temps. Nous sommes début octobre, ils doivent être figés maintenant. Les demander aux instits. Nous tenir au courant en cas de refus.

- Dans les classes où plusieurs enseignants enseignent, quel est l'interlocuteur privilégié des parents ?

Réponse de la direction : L'enseignant référent est celui de français. (liste détaillée demandée à la direction, information à venir).

### 11. Accompagnement des enfants à besoins spécifiques par un adulte formé

- Dans une classe de maternelle l'Assistante de Vie scolaire embauchée pour accompagner un enfant est partie pour des raisons personnelles. L'enfant continue à être accueilli à plein temps à l'école. Comment l'école s'assure-t-elle que les conditions d'apprentissage de l'ensemble de la classe est garanti ?

Réponse APE : Si l'école estime que c'est nécessaire et dans des cas particuliers (ex absence d'une AVS), l'école organise au cas par cas la présence d'un adulte de l'école dans la classe pour suppléer l'AVS.

- Y a-t-il une liste d'AVS « remplaçantes » à qui l'école peut faire appel en cas de besoin ?

Réponse de la direction : l'année dernière l'école disposait de plusieurs personnes mais plus cette année malheureusement.

Réponse APE : Une maman nouvellement arrivée et formée pour accompagner les enseignants dans de telles situations se propose de rencontrer M Dib, de constituer une liste de personnes bénévoles/remplaçantes.

- dans le cas où les parents ne peuvent pas payer la totalité des heures demandées par l'école, que se passe-t-il ? Des parents expriment le souhait de trouver des financements pour que la question financière ne soit pas un frein à l'accompagnement (le financement étant normalement à la charge intégrale des parents).

Réponse de la direction : ce cas ne s'est pas produit jusqu'à présent.

### 12. Accompagnement des enfants DYS (troubles de l'apprentissage)

- Une maman mentionne que la journée des DYS sera le 9 octobre. Elle souhaiterait en profiter pour diffuser une information à tous les parents sur la manière dont les troubles DYS peuvent être détectés à l'école puis pris en charge.

Réponse APE : Il est décidé de constituer un groupe des parents DYS, dont l'objectif est l'entraide et dont la première réunion sera vendredi 9 octobre au café Michel à 8h30. Egalement un petit groupe de parents ira rencontrer l'infirmière pour connaître les outils mis en place par l'école.

- Comment savoir si son enfant souffre de troubles de l'apprentissage ? :

Réponse APE : la première étape est celle du diagnostic. (sans diagnostic, pas de plan d'accompagnement). Si l'enseignant ou le parent pensent que qu'un enfant souffre de troubles de l'apprentissage, il convient de prendre rdv avec une orthophoniste pour effectuer un bilan. A l'issue de ce bilan on disposera d'un diagnostic cognitif, décrivant la nature des troubles éventuels (dysorthographe, dyspraxie, dyslexie..) et à partir duquel pourra être constitué un PAP à l'école : Plan

d'Accompagnement Personnalisé (ensemble de mesures décidées conjointement par l'enseignant, l'orthophoniste, l'infirmière, en présence du parent).

### 13. Projet Musique

- Question : y a-t-il un projet musique à l'école ?

Réponse APE : cela est laissé à la libre appréciation des professeurs. Il n'y a pas d'intervenant extérieur. Volonté l'année passée de monter un dossier pour acheter un piano et divers instruments via la fondation du lycée. Projet soutenu par plusieurs professeurs mais qui n'a pas encore abouti.

### 14. Apprentissage des langues

- Les parents sont globalement très contents de la qualité de l'apprentissage de l'anglais, comparé à ce qui se fait en France et même dans d'autres pays. Ils étaient aussi très contents qu'il y ait une réunion d'information mais en sont ressortis sans les réponses à leurs questions (queue pour discuter avec les enseignants).
- Ils recensent cependant des améliorations possibles :
  - améliorer la communication avec les parents (réunion langues) pour leur permettre de comprendre le contenu des cours ( nb heures, apprentissage langue, DNL). Ne pas hésiter à dire la vérité !
  - Affiner les informations disponibles sur le site (il semble que contrairement à ce qui est annoncé sur le site, ce n'est pas toujours 1/4 des apprentissages qui est fait en langues étrangères (parfois moins)).
  - Maintenir si possible 3 groupes de niveau en anglais en CM1-CM2
- Pourquoi le sport en CM2 vert est il fait en néerlandais alors que le quota d'heures de la dominante n'est pas atteint ? la question a été posée aux instits qui n'avaient pas la réponse. => question à poser à M Dib par l'APE

Réponse APE : l'APE a également été déçue par le manque d'informations données lors de la réunion langues. Ces questions et suggestions ont été présentées à M Dib. Il nous informe que les informations sont disponibles sur le site internet de l'école.

### 15. Garage à vélos

- Le garage à vélos est saturé.
- La circulation y est très compliquée notamment le matin (flux concomitant en sens contraires)
- Le soir, manque de civisme des jeunes quand ils repartent avec leurs vélos.
- Axes d'amélioration suggérés :
  - Ouvrir le 2eme battant de la porte coté grille verte
  - Organiser une surveillance bénévole de parents dans le couloir existant
  - Envisager un stockage des vélos dans le passage vers la maison de retraite ?

- Réfléchir aux flux de classes le matin pour éviter les circulations concomitantes à double sens
- Egalement trouver un moyen facile d'ouvrir systématiquement le 2eme battant de la porte vitrée d'accès aux bâtiments coté grille blanche (embouteillages aux pauses méridiennes)

Réponse de la direction :

Suite au rachat de la parcelle longeant la cour de primaire un deuxième accès sur la kerklaan sera aménagé dès que possible avec stockage des vélos pour désengorger le garage.

Par ailleurs M Dib prend note de nos suggestions. Il ne souhaite pas de parents bénévoles mais va consulter les délégués pour sensibiliser à nouveau les élèves et proposer des améliorations.

Il encourage les parents à arriver bien à l'heure le matin pour éviter de garer des vélos alors que la cloche a déjà sonné et que des groupes classes empruntent le couloir pour monter dans les étages.

**16. Protocole Poux**

- Une maman partage son expérience d'avoir eu à lutter contre des poux coriaces ; Elle a du faire des recherches sur internet et propose de mettre les informations à disposition de toutes les familles :
  - D'abord dédramatiser et oser prévenir les instits de la classe pour que les autres parents soient vigilants
  - Informer des actions à mener à la maison (nettoyage lits, voiture, etc..) et si possible en classe : l'information de l'infirmière disant que les poux meurent au bout de qq heures en dehors du cuir chevelu n'est pas toujours vérifiable : ( testé par des parents, poux coriaces qui résistent plus de 10h).
  - Donner des infos pratiques : liste des produits efficaces (curatifs et préventifs) et adresses ou les trouver.

**17. Sécurité des entrées et sorties**

- Des parents sont inquiets de voir des enfants courir seuls sur les voies de circulation (grille verte et grille blanche).
  - Par ailleurs il est noté que certains surveillants aux sorties ne contrôlent pas si les enfants sont seuls et autorisés, tandis que d'autres (2 ou 3) le font.
- ⇒ Souhait des parents que les sorties soient mieux contrôlées pour éviter un accident.

Réponse de la direction :

Maternelle : les enfants qui ont été remis à leurs parents sont donc sous la responsabilité des parents. C'est à eux de veiller à ce que les enfants ne sortent pas en courant.

Primaire : l'école est responsable des enfants jusqu'à ce qu'ils franchissent le portail de l'école mais une fois les enfants sortis, l'école n'a pas à vérifier si les enfants sont pris en charge par un autre adulte.

Ceci dit M Dib sensibilisera les personnes surveillant les sorties aux 2 grilles.

- Malgré l'étiquette et les réparations faites l'an passé, la grille blanche reste parfois encore ouverte en milieu de journée rendant une intrusion facile. En ce début d'année il semblerait utile de sensibiliser à nouveau les parents à l'importance de fermer correctement cette porte. (ainsi qu'aux personnes venant pour la pause méridienne et aux classes sortant en cours de journée).

Réponse de la direction : M Dib demande aux associations de rappeler aux familles l'importance de bien fermer ce portail.

- Des parents se demandent comment l'école s'assure de sa conformité aux normes de sécurité. Y a-t-il une personne en charge de la sécurité à l'école ? Y a-t-il des audits sécurité réguliers ?

Réponse de la direction : un audit sécurité réalisé par une agence indépendante a lieu tous les ans.

### **18. Chauffage des classes**

Les enfants rapportent avoir chaud en classe et de fait ils sont souvent en t shirt même en hiver. Etudier la possibilité de baisser le chauffage des classes (risque amplifié de propagation de virus, différence avec le niveau de chauffage des maisons, souci écologique).

Réponse APE : la suggestion sera faite à la direction.

### **19. Projets d'aménagement**

Certains parents déplorent la vétusté de certains équipements de l'école et aimeraient savoir si des projets de rénovation sont prévus.

Réponse de la direction : aucun projet d'aménagement au primaire mis à part l'aménagement de la parcelle rachetée (achat réalisé en juin 2015). Le projet concernant cette parcelle n'est pas encore défini.